



Bonjour,

En raison des circonstances concernant la pandémie de COVID-19 et les précautions recommandées, je me permets de communiquer avec vous par courriel pour vous partager des informations importantes sur l'admission et l'inscription au collégial de même qu'en formation professionnelle.

Certains et certaines ont déjà reçu leur verdict d'admission. Les autres le recevront **autour du 6 avril prochain**. Pour l'instant, l'échéancier des admissions de la session d'automne 2020 demeure inchangé. Je vous invite donc à consulter votre dossier personnel régulièrement. **Les sites à consulter selon votre situation sont : sracq.qc.ca, srasl.qc.ca, sram.qc.ca ou inforoutefpt.org. Je vous rappelle que les cégeps privés et St Lawrence gèrent eux-mêmes leurs admissions, vous devez donc consulter leur site web.**

Pour l'élève admis au 1^{er} tour: Il est important de bien tenir compte des dates limites pour procéder au choix de cours et assurer le paiement de l'inscription. Si les dates ne sont pas respectées, l'offre d'admission sera rejetée. Le verdict d'admission est déposé sur le site du service régional d'admission dans votre dossier personnel et, pour la plupart des cégeps, il est possible d'utiliser le lien suggéré dans la lettre de confirmation pour le paiement et le choix de cours. Certains cégeps ainsi que les centres de formation professionnelle acheminent la documentation par la poste.

Pour l'élève refusé au 1^{er} tour: Un élève refusé à un tour peut toujours faire une autre demande au tour suivant, sans coût supplémentaire dans le même service régional d'admission. Pour ce faire, tu dois consulter le site Web du service dans lequel tu souhaites faire une demande d'admission et choisir un cégep et un programme. **Attention! Certains programmes peuvent ne plus être disponibles, certains autres ne sont accessibles qu'aux élèves de 2^e ou 3^e année, il importe de bien lire...**

Pour la formation professionnelle, l'élève doit également s'assurer que des places sont disponibles avant de faire une nouvelle demande d'admission. Je t'encourage à communiquer avec moi par courriel si tu es dans cette situation. Ainsi, nous pourrions en discuter ensemble.

La date limite pour déposer une demande d'admission au **2^e tour est le 1^{er} mai 2020**.

Pour les demandes d'aide financière aux études : www.afe.gouv.qc.ca

Plus d'informations suivra concernant la démarche à faire pour obtenir une aide financière, la façon de remplir le formulaire électronique et le contenu du dossier étudiant Internet. D'ici là, tu peux consulter le site Internet ci-haut mentionné.

Les demandes d'aide financière 2020-2021 pourront être complétées **à compter du début mai 2020 seulement**. D'ici là, n'hésitez pas à consulter le site Internet ci-haut mentionné et à utiliser le **simulateur de calcul**. Cet outil vous permettra d'avoir une idée de l'aide financière qui pourrait vous être accordée.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi par courriel : nancy.poulin@cspdps.qc.ca

Merci, portez-vous bien, ainsi que votre famille.